
Norme internationale



8270

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Blocs-portes — Essai de choc de corps mou et lourd

Doorsets — Soft heavy body impact test

Première édition — 1985-06-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8270:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d0a2659d-0cf4-4804-9012-80356f1da8e1/iso-8270-1985)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d0a2659d-0cf4-4804-9012-80356f1da8e1/iso-8270-1985>

CDU 69.028.1 : 620.178.7

Réf. n° : ISO 8270-1985 (F)

Descripteurs : porte, huisserie, essai, essai au choc.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8270 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 162, *Portes et fenêtres*.

[ISO 8270:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d0a2659d-0cf4-4804-9012-80356f1da8e1/iso-8270-1985)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d0a2659d-0cf4-4804-9012-80356f1da8e1/iso-8270-1985>

Blocs-portes — Essai de choc de corps mou et lourd

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie un essai de choc d'un corps mou et lourd sur des blocs-portes.

Elle s'applique aux blocs-portes à un ou deux vantaux, tels qu'ils doivent être livrés sur chantier pour y être posés et comprenant :

- le vantail (ou les vantaux) ;
- le cadre dormant (ou huisserie) et son système de liaison avec la cloison porteuse ;
- la quincaillerie (système de fermeture, système de pivotement ou autre système particulier).

2 Référence

ISO 1804, *Portes — Terminologie*.

3 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 1804 sont applicables.

4 Principe

Application sur une face du vantail fixé en un endroit déterminé ou aux endroits paraissant les plus vulnérables, des chocs de corps mou et lourd, perpendiculairement au plan du vantail et examen afin de constater d'éventuelles dégradations.

5 Appareillage

L'appareillage est montré à la figure et comprend les éléments suivants.

5.1 Structure d'essai réglable. où des blocs-portes de dimensions différentes peuvent être montés, d'une manière comparable à leur installation dans la pratique ; la structure doit

être suffisamment rigide de telle sorte que les déformations qui surviendraient durant l'essai aient des effets négligeables sur les résultats.

5.2 Corps de choc, d'une masse totale de 30 kg, consistant en un ballon de cuir sphérique de 350 mm de diamètre environ, contenant du sable dont la masse volumique apparente est de 1 500 kg/m³ environ (sable qui passe au travers d'un tamis de 2 mm d'ouverture de maille).

5.3 Câbles, poulies, mousqueton et appareils régulateurs.

6 Mode opératoire

Si possible, mesurer les écarts de planéité avant et après l'essai. Le principe de l'essai est illustré à la figure.

Laisser tomber le corps de choc qui doit être en position verticale lors de son départ, et appliquer ainsi le choc sur le vantail. Répéter cette opération autant de fois qu'il est requis et, si nécessaire, de différentes hauteurs. Examinez le vantail pour constater d'éventuelles dégradations.

7 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- a) les renseignements détaillés concernant le matériau, le type, les dimensions, la forme, la construction et la finition de la porte et de son huisserie ainsi qu'une description de la quincaillerie utilisée ;
- b) le nombre de chutes ;
- c) la hauteur (ou les hauteurs) de chute à laquelle l'essai a été effectué ;
- d) la face (les faces) essayée(s) et l'emplacement du (des) point(s) de choc ;
- e) les détails sur les dégradations résultant de l'essai, y compris leur nature, leur emplacement (face) et leur importance ;
- f) l'atmosphère d'essai (température et humidité relative).

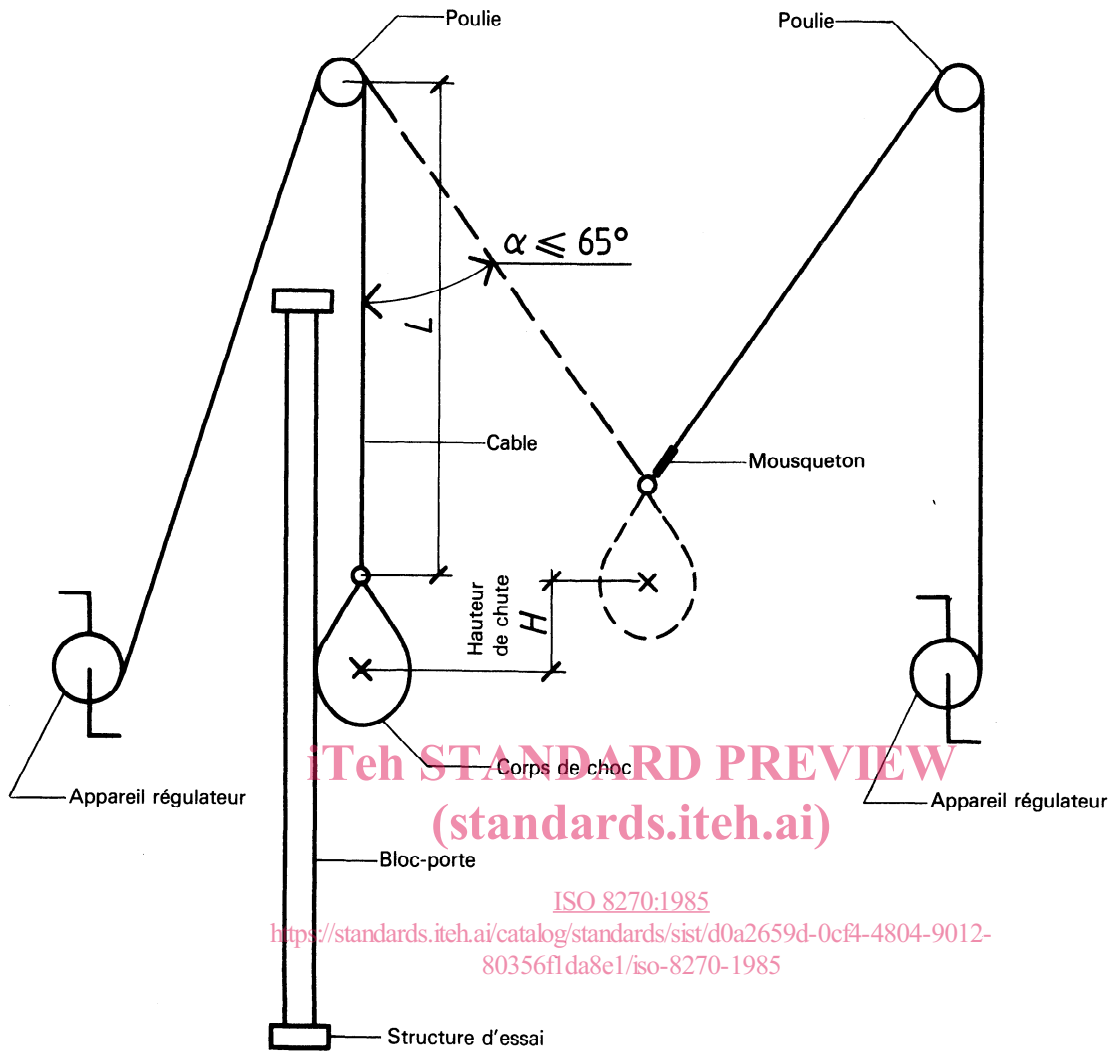


Figure — Appareillage d'essai de choc de corps mou et lourd, et principe de l'essai